

CRETEIL LE 18 NOVEMBRE 2016

RETOUR DU COLLOQUE

« Senior en position de handicap, son retour et son maintien dans l'emploi ».



L'union départementale CFE CGC 94 présidée par **Monsieur Stéphane REBOUT** organisait le vendredi 18 novembre 2016 un colloque handicap intitulé « **Senior en position de handicap, son retour et son maintien dans l'emploi** ».

Cet évènement, se déroulait lors de la semaine européenne des personnes handicapées à la **Maison départementale des syndicats du Val-de-Marne 11 rue des archives - 94000 Créteil**.

Le colloque a été ouvert par Martine Keryer, Secrétaire Nationale Santé au Travail et Handicap CFE CGC, et le discours introductif prononcé par Christophe ROTH, délégué National Santé au Travail et Handicap CFE CGC.

Pour donner le rythme nous citerons les propos introductifs de Monsieur ROTH : « **Nous noterons que selon l'institut national de recherche de sécurité au travail (l'INRS) en 2011, seuls 41,5 % des français âgés de 55 à 64 ans occupaient un emploi.**

Une particularité qui place la France en queue de peloton des pays européens en matière de travail des seniors.

Le sous-emploi des seniors n'est pas sans conséquences.

Il risque en effet de mettre en péril l'équilibre du régime de retraite par répartition.

Il prive également les entreprises de l'expérience et des compétences qui peuvent conditionner leur réussite économique.

La santé au travail est un des facteurs d'exclusion pour les seniors. Les problèmes de santé constituent le principal facteur de cessation précoce d'activité.

Selon l'enquête SVP50, près de deux tiers des travailleurs âgés de plus de 50 ans travaillent en ressentant des douleurs. L'enquête européenne Share révèle que 27 % des salariés français âgés de plus de 50 ans présentent des risques de dépression. (...)

A la CFE CGC, en qualité de délégué national, aux côtés de Martine KERYER, Secrétaire Nationale, mon action s'appuie sur notre solide réseau, au quotidien de manière constante et efficace nous agissons sur les freins à l'égalité des collègues du privé et du public en situation de handicap, pour une égalité réelle.

Nous sommes face à une triple exigence :

- **Un devoir de responsabilité, d'écoute**
- **Un devoir d'exemplarité, d'efficacité**
- **Un devoir de solidarité, et d'aide**

Aucun recul n'est acceptable, ni même envisageable, dans le domaine du Handicap.

Au contraire, l'égalité doit être renforcée dans les têtes autant que dans les textes.

Ce combat reste un combat actuel.

Celui d'un monde du travail en phase avec son temps.

Celui d'un monde du travail qui doit mobiliser tous les acteurs et décideurs.

Celui d'un monde du travail qui se doit d'être exemplaire et Respectueux des droits fondamentaux.

Celui d'un monde du travail où l'égalité n'est pas une parenthèse.

Celui d'un monde du travail où chacun doit être respecté et considéré à sa juste valeur professionnelle.

C'est cette éthique du futur que nous portons à la Confédération CFE CGC !

Je termine mon propos en indiquant : Senior et handicap, son retour et maintien dans l'emploi c'est possible !

Soyons handicapables, vous pouvez compter sur la totale implication de la CFE CGC ! »

L'Union départementale CFE CGC du 94 a rassemblé plus de 80 personnes pour partager ces travaux, exprimer les expériences et attentes, poser toutes les questions lors de ce colloque.

A cet effet, plusieurs ateliers étaient mis en place avec une restitution à venir, pour ouvrir le débat.

Des acteurs représentant la Direccte, sameth, agefiph, cramif, oeth, pôle emploi, cap emploi, médecin du travail, chefs d'entreprise, DRH, représentants, étudiants, salariés, fonctionnaires ... Ont accepté de confronter leurs points de vue et de répondre aux nombreuses questions sur le sujet senior et handicap, le retour et le maintien dans l'emploi.



Faisons un tour d'horizon des différents ateliers.

➤ **Atelier animé par Mme Maimouna DRAME TALL (cramif) :**

Les sujets abordés ont été le rôle du médecin conseil, du service social de la CPAM et l'interface entre mdph et le médecin du travail.

➤ **Atelier animé par Mme Marie Laure MISPELTER (oeth), Karine BERTHO (sameth) :**

Il s'agissait d'exposer les difficultés rencontrées par les employeurs, la nécessité de sensibiliser les rh et les équipes accueillantes.

La RQTH est-elle un frein à l'évolution de carrière, il est difficile de parler du statut RQTH.

Le sameth peut diligenter des études ergonomiques et proposer des aménagements du temps de travail.

➤ **Atelier animé par Mme Michèle ABDERHADLEN (AGEFIPH)**

Le rôle de l'Agefiph et son financement, le rôle des services associés cap emploi et le sameth, le lien entre l'AGEFIPH et l'entreprise, obligations de l'employeur et l'aide que la personne peut obtenir en fin de carrière, ont été les sujets à cet atelier.

➤ **Atelier animé par Christophe ROTH (délégué national santé au travail et handicap CFE CGC, délégué fédéral services publics CFE CGC en charge du handicap et membre du comité national FIPHFP).**

Les sujets abordés ont été aider les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%.

Favoriser le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi au sein des trois versants de la Fonctions Publique (Etat, Hospitalière, Territoriale), compenser le handicap en finançant des aides techniques et humaines.

Les difficultés du FIPHFP en raison des effets ciseaux (contributions et dépenses) amèneront le FIPHFP à appréhender les difficultés financières et à trouver des solutions pérennes pour toujours compenser le handicap.

➤ **Atelier animé par le Docteur Martine KERYER, Secrétaire Nationale Santé au Travail et Handicap CFE CGC**

Les travaux menés ont été de définir le handicap psychique, QI normal, mais aussi les difficultés de communication.

Comment détecter que ces personnes sont susceptibles de se déclarer travailleur handicapé ?

Comment intervenir auprès du médecin du travail, auprès de la DRH, auprès du CHSCT,

Quel est le devoir de l'entreprise lorsqu'elle a été informée ?
Quels sont les droits du salarié ?

- **Atelier animé par Marie Claude GIRAUD, (pôle emploi) et Véronique CHASSARD (cap emploi).**

Problématique du senior qui retourne dans l'emploi ?

En tant que senior il est déjà très difficile d'évoluer dans l'entreprise les formations oui mais pour faire quoi ?

Comment faire une reconversion, changer de métier ?

Il faudrait un accompagnement un coaching personnalisé dans les entreprises.

Les personnes en situation de handicap doivent se battre contre leur problème de santé, comment les accompagner, leur faciliter les démarches.

25% des salariés sont seniors, souvent certains d'entre eux sont confrontés à l'émergence du handicap psychique.

Ce colloque participatif a permis de répondre aux questions pratiques des participants, délégués syndicaux ou personnes en situation de handicap.

